

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 juillet 2008

—
PRESENTS : 10

Absent excusé : Mme CRETIN Sophie

SECRETAIRE : Mme Sylvie ZILIO

—
Ouverture de séance 20H

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 30 mai 2008

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le compte rendu du procès verbal du Conseil municipal du 30 mai 2008.

ASSAINISSEMENT : Autorisation à signer le marché avec l'entreprise choisie

Le Maire expose au Conseil que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise GIRARD concernant les travaux de réhabilitation de 126 installations d'assainissement non collectif pour un montant de 855 568.25 € H.T.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire à signer le marché et toute pièce s'y rapportant pour un coût de 855 568.25 € H.T avec l'entreprise GIRARD.

Le Conseil, à l'unanimité, sollicite l'aide financière du Conseil général et de l'Agence de l'eau , et autorise le Département à percevoir et à verser pour le compte de notre collectivité maître d'ouvrage (commune de Roset-Fluans) la subvention attribuée par l'Agence.

PIQUETS DE CLÔTURE

2 offres : Mr Louis MARTIN	: 42.50 €
Mme Josette COUETTE	: 52.00 €

Les piquets de clôture ainsi que le grillage sont attribués à l'offre la mieux disante, soit à Mme Josette COUETTE.

DIVERS

Logement Communal :

Le Maire informe le Conseil que suite à une mutation professionnelle, Mlle MARTIN Aurélie libère le logement communal le 4 août 2008.

De la publicité sera faite dans le bulletin communal.

Réception des demandes au plus tard le 25 juillet 2008 avant 17 H 30.

Séance levée à 20H 30

Le Maire
Arnaud GROSPERRIN